

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 150

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 51

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce dispositif veut organiser la privatisation de la Française des Jeux (FDJ) alors que l'État est actionnaire majoritaire à 72 %.

La privatisation de la FDJ conduit l'État et donc les Français à perdre à moyen terme une ressource financière importante. En 2017, la FDJ rapportait 5,3 milliards d'euros.